



KIT DE COMMUNICATION

Règlement d'utilisation

En juin 2024, auront lieu les commémorations du 80^e anniversaire du Débarquement et de la Bataille de Normandie. La Région Normandie a souhaité à cette occasion, **fédérer l'ensemble des acteurs qui souhaitent** s'engager dans cet anniversaire en les rassemblant autour d'une identité graphique.

L'utilisation du kit de communication et des fichiers associés sont autorisés pour toutes les personnes en faisant la demande sur le site 80e-normandie.fr.

Son usage doit s'inscrire dans les démarches suivantes :

- S'associer à la dynamique d'accueil ainsi qu'à la notoriété et au succès de cet anniversaire ;
- Participer à la transmission des valeurs de paix et de transmission ;

Les Utilisateurs du kit de communication s'engagent à respecter les règles suivantes :

- **En aucun cas le visuel (en totalité ou en partie) ne pourra faire l'objet de commercialisation de produits dérivés ou d'offres commerciales.**
- Les différents outils et supports devront obligatoirement respecter les règles de composition établies (proportions, éléments obligatoires, espaces personnalisables, etc.).
- Aucune adaptation/personnalisation en dehors des cas présentés dans le kit est autorisée.
- L'utilisation du visuel pour toutes autres utilisations non détaillées dans le kit devra faire au préalable, l'objet d'une validation de la part de la Direction de la communication (communication@normandie.fr).
- Il appartient à chaque utilisateur de trouver les prestataires pour la partie réalisation/fabrication des supports.

Les utilisateurs s'engagent à accepter et à respecter le champ d'application du kit de communication.

A noter : Seul le logo du 80e peut être utilisé à des fins commerciales. Afin de pouvoir l'utiliser pour fabriquer et commercialiser des produits spécifiquement conçus pour le 80e anniversaire, vous devez au préalable soumettre une demande d'autorisation sur <https://80e-normandie.fr/espace-communication>.

Règlement

Durée d'utilisation

L'autorisation d'utiliser le kit de Communication reste acquise au bénéficiaire tant que l'utilisateur continue à satisfaire strictement aux conditions prévues au présent Règlement.

Rémunération

Le kit de Communication est mis gratuitement à la disposition des utilisateurs, sous conditions du respect des conditions d'utilisations détaillées ci-dessus.

Retrait d'autorisation et sanctions

La Région Normandie se réserve le droit d'engager tout recours par tout moyen à sa convenance en cas d'infraction aux engagements prévus ou en cas d'utilisation contraire à sa morale, son éthique ou aux lois et règlements, internationaux et français, en vigueur.

Modifications du règlement d'usage

La Région Normandie se réserve le droit de modifier les conditions d'utilisation à tout moment et sans préavis, pendant toute la durée du kit.

Responsabilité de la Région Normandie

Toutes conséquences résultant du fait de produits / services défectueux ne saurait engager une quelconque responsabilité de la Région Normandie. La responsabilité de la Région Normandie ne pourra être engagée en cas de force majeure ou de faits indépendants de sa volonté.

Clause de différend

Tout différend né entre les parties de l'interprétation et/ou de l'application du présent Règlement, ainsi que tout différend sera soumis, à défaut de solution amiable, au Tribunal compétent d'Evreux.

Contacts

Région Normandie
Abbaye-aux-Dames 14000 Caen
Direction de la Communication
communication@normandie.fr - 02 31 06 98 55
80e-normandie.fr
www.normandie.fr